

ENQUÊTE INSERTION PROFESSIONNELLE 2018 DES DIPLOMÉS 2017

Les résultats de l'enquête d'insertion professionnelle, menée en partenariat avec la Conférence des grandes écoles (CGE), sont toujours très attendus. Ils montrent l'insertion de nos jeunes diplômés 6 mois après l'obtention de leur diplôme et leur évolution à 12-15 mois et 24-27 mois permettant ainsi d'évaluer nos formations et de situer notre école par rapport aux autres.

Cette enquête a été réalisée auprès des trois dernières promotions diplômées : 54 (2015), 55 (2016) et 56 (2017).

Au niveau national, 176 écoles dont 132 écoles d'ingénieurs, 35 écoles de management et 9 écoles « autres » (journalisme, communication, architecture, design, etc.) ont participé à ce dispositif, représentant un total de 78 878 questionnaires exploitables.

Avec un taux d'activité supérieur à 80 %, nos trois dernières promotions se sont très bien insérées dans la vie active ; un excellent résultat qui confirme l'attractivité de l'EIVP sur le marché de l'emploi.

Taux de réponse à l'enquête

Diplômés 2015 : **59.4 %**
Diplômés 2016 : **69.2 %**
Diplômés 2017 : **90.0 %**

Méthodologie :

Enquête en ligne réalisée du 05/02/2018 au 31/03/2018 minuit

QUE DEVIENNENT LES DIPLOMES DE LA PROMOTION 2017 ?

PRINCIPAUX INDICATEURS D'INSERTION

Promotion 2017 (n+1)	
En activité professionnelle	81.4 %
Volontariat	3.4 %
En recherche d'emploi	3.4 %
En poursuite d'études (hors thèse)	10.2 %
En thèse	1.7 %
Sans activité volontairement	0.0 %
Total	100.0 %

8 diplômés sur 10 en activité

Avec un taux d'activité de 81.4 %, nos jeunes ingénieurs se sont très bien insérés dans la vie active.

La part de diplômés en recherche d'emploi est ainsi de 3.4 %, en baisse par rapport aux résultats enregistrés l'année dernière.

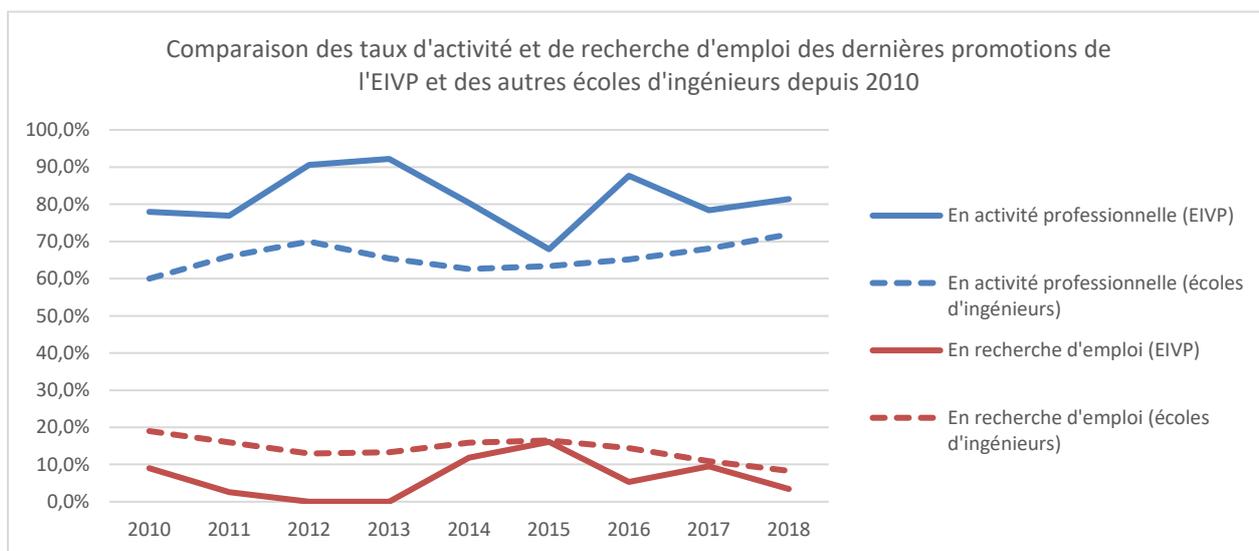
A noter également que 10.2 % des diplômés 2017 déclarent être en poursuite d'études (hors thèse) ; une tendance à la hausse déjà constatée depuis un an. Parmi les raisons évoquées : acquérir une double compétence ou se spécialiser dans le cadre d'un projet professionnel.

De courts délais d'insertion

Cette année encore, l'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés a été très rapide. 92 % d'entre eux ont en effet trouvé un emploi en moins de trois mois dont 78 % avant même l'obtention de leur diplôme.

Le graphique suivant compare les taux d'activité et de recherche d'emploi des dernières promotions diplômées de l'EIVP et des autres écoles d'ingénieurs (données CGE) depuis 2010.

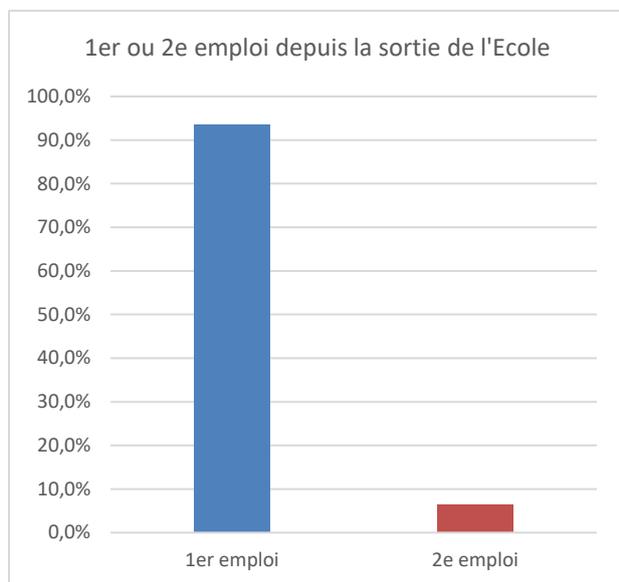
Jusqu'à présent, l'EIVP a enregistré des indicateurs d'insertion supérieurs à la moyenne nationale.



Source : enquêtes CGE - Insertion des diplômés des grandes écoles

SITUATION ACTUELLE

Descriptif de l'emploi actuel



INDICATEURS SUPPLEMENTAIRES

Sur cet emploi, les diplômés de la promotion 2017 se répartissent de la manière suivante :

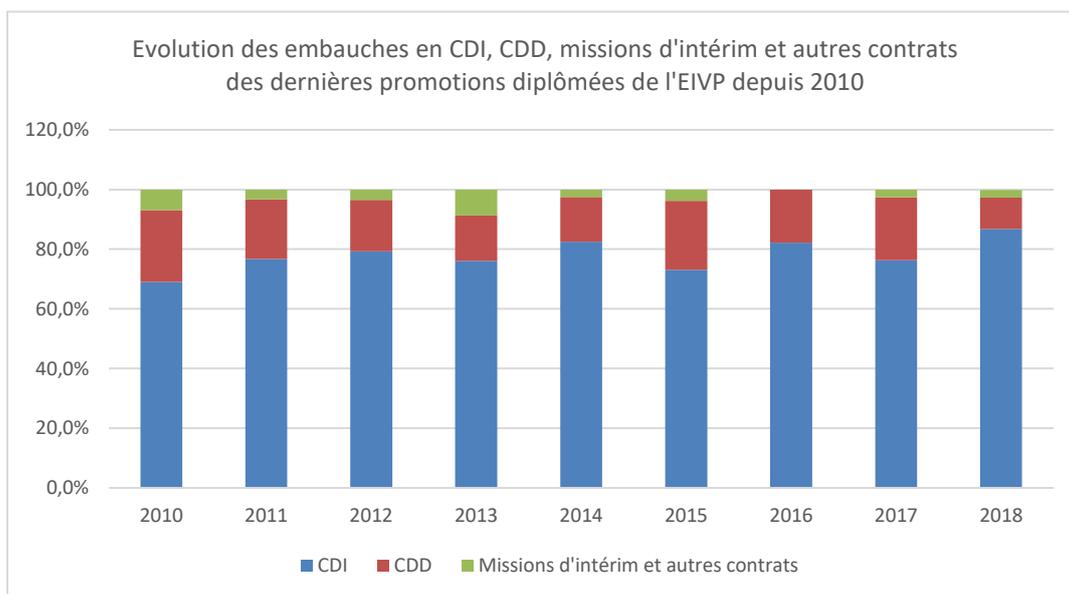
- 77.1 %** sont salariés du secteur privé ;
- 22.9 %** sont salariés du secteur public ; une proportion recouvrant 91 % de fonctionnaires et 9 % de contractuels.

Sur quels types de contrats ?

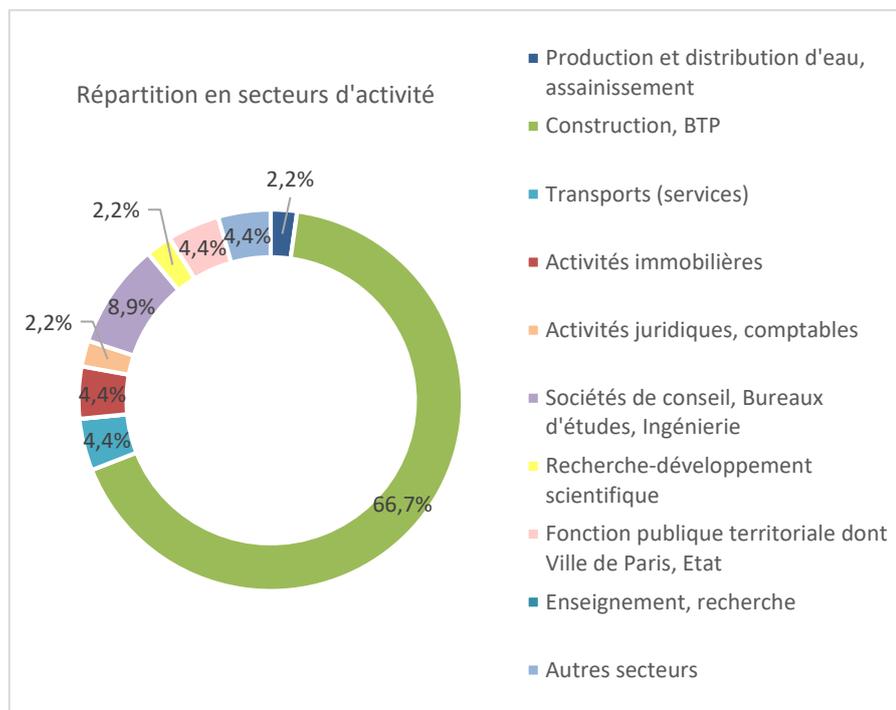
86.8 % de nos jeunes diplômés ont signé un CDI, 10.5 % un CDD - soit deux fois moins qu'il y a un an - et 2.6 % effectuent une mission d'intérim.

Pour les diplômés en CDD, cette situation reste temporaire : la durée du CDD n'excède pas 12 mois pour 75 % d'entre eux.

Le graphique suivant compare l'évolution des contrats de travail (CDI, CDD, missions d'intérim et autres contrats) de chaque promotion sortante depuis 2010.



Pour quels secteurs d'activité ?



« Construction, BTP » et « Sociétés de conseil, bureaux d'études » : principaux secteurs d'embauche

La « Construction, BTP » et les « Sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie » constituent les domaines d'embauche les plus importants regroupant, avec respectivement 66.7 % et 8.9 %, les 3/4 de nos jeunes diplômés.

Sont ensuite mentionnés, à 4.4 % : la « Fonction publique territoriale », les « transports », les « activités immobilières ».

Arrivent enfin, à 2.2 % : la « production et distribution d'eau, assainissement », les « activités juridiques et comptables » et la « recherche-développement scientifique ».

Lieu de travail et mobilité

Cette année, la totalité de nos diplômés travaillent en France : 89.6 % ont été embauchés à Paris et en Ile-de-France et 10.5 % en Province notamment en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur et Collectivités d'Outre Mer (COM).

12.5 % d'entre eux estiment néanmoins que leur fonction est liée à l'international, que ce soit en traitant de projets avec d'autres pays ou en partant régulièrement en mission.

Quel est leur salaire annuel brut hors primes au moment de l'enquête ?

Bonne nouvelle pour nos jeunes ingénieurs, les rémunérations poursuivent leur progression. Les diplômés 2017 perçoivent une rémunération moyenne annuelle brute hors primes de **32 603 €**, soit 6 % de plus que les diplômés 2016 à leur sortie l'année dernière.

Précisons que le salaire moyen annuel brut hors primes des élèves « fonctionnaires » s'élève à **28 701 €** et celui des élèves « civils » à **33 636 €**.

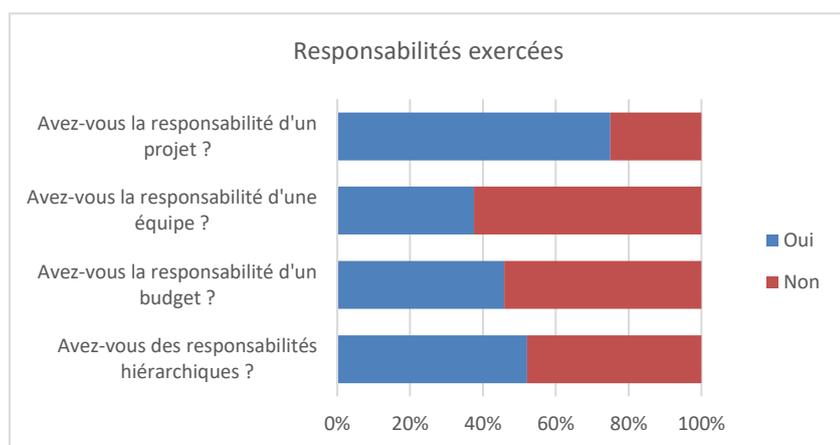
Le plus haut salaire enregistré à la sortie est, cette année, de **46 250 €**.

En comparaison au niveau national, la rémunération moyenne annuelle brute hors primes toutes écoles d'ingénieurs est de **33 908 €**.

Comment ont-ils trouvé cet emploi ?

Avec 55.3 %, le stage de fin d'études reste le principal moyen d'accès à l'emploi pour nos diplômés. Sont ensuite mentionnés : les concours (12.8 %), le réseau des anciens (6.4 %), les sites Internet spécialisés dans l'emploi (4.3 %) et les candidatures spontanées (4.3 %). Et, dans de plus faibles proportions, les réseaux sociaux (2.1 %), les relations personnelles (2.1 %) et le démarchage par un « chasseur de têtes » (2.1 %).

Responsabilités dans l'emploi



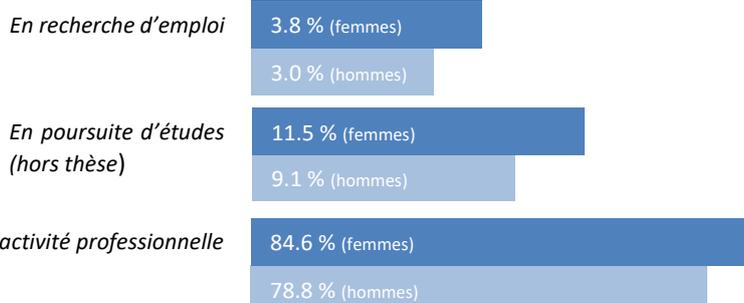
Sur cet emploi, 45.8 % de nos diplômés déclarent gérer un budget, 37.5 % encadrer une équipe et 75 % conduire un projet.

Précisons que 97.9 % d'entre eux ont le statut cadre.

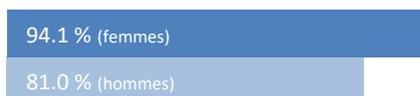
PROMOTION 2017 : PARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

LES 10 GRANDES TENDANCES

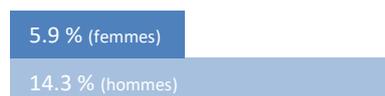
1 Moins de 6 mois après leur sortie de l'Ecole, de bons indicateurs d'insertion



2 Diplômé(e)s 2017 en CDI



3 Diplômé(e)s 2017 en CDD



4 82.6 % des femmes et 74.1 % des hommes ont trouvé leur 1^{er} emploi **avant l'obtention de leur diplôme**



5 95.5 % des femmes et 100 % des hommes ont le statut **cadre**

6 86.4 % des femmes et 92.3 % des hommes **travaillent à Paris et en région Ile-de-France**

7 72.7 % des femmes et 76.9 % des hommes **sont responsable d'un projet**

8 **Top 3** des secteurs d'activité

Femmes :

- > Construction, BTP : 54.5 %
- > Sociétés de conseil, bureaux d'études : 9.0 %
- > Fonction publique territoriale : 9.0 %

Hommes :

- > Construction, BTP : 78.3 %
- > Sociétés de conseil, bureaux d'études : 8.7 %
- > Transports (services) : 8.7 %

9 78.9 % des femmes et 84.0 % des hommes se déclarent **satisfaits voire très satisfaits** de leurs conditions de travail



10 **Rémunération annuelle brute hors primes** (moyenne)
 Femmes : 32 857 €
 Hommes : 32 402 €

Primes (moyenne)
 Femmes : 5 226 €
 Hommes : 5 448 €

QUE DEVIENNENT LES DIPLOMES DES PROMOTIONS 2015 ET 2016 ?

PRINCIPAUX INDICATEURS D'INSERTION

	Promo 2015 (n+3)	Promo 2016 (n+2)
En activité professionnelle	87.5 %	84.6 %
Volontariat	5.0 %	1.5 %
En recherche d'emploi	0.0 %	9.2 %
En poursuite d'études (hors thèse)	0.0 %	1.5 %
En thèse	7.5 %	3.1 %
Sans activité volontairement	0.0 %	0.0 %
Total	100.0 %	100.0 %

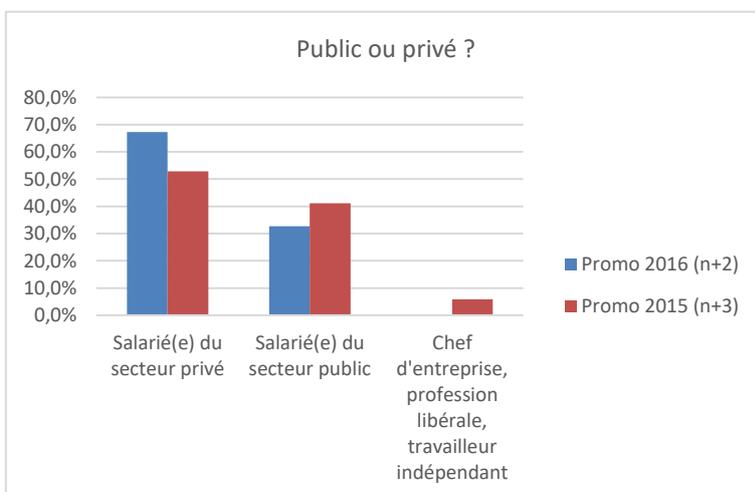
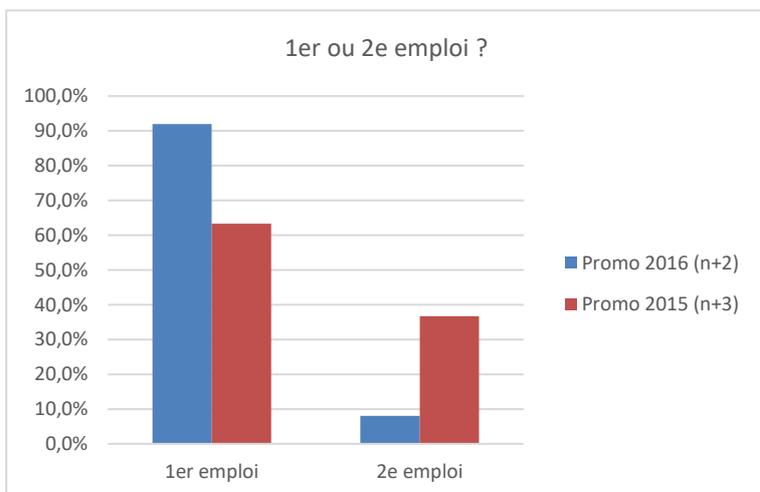
1 à 2 ans après leur sortie de l'Ecole, quelles conditions d'emploi pour nos diplômés ?

Avec des taux d'activité supérieurs à 80 %, les diplômés 2015 et 2016 se sont très bien insérés dans la vie active ; ce qui confirme leur attractivité sur le marché du travail.

Les diplômés 2016 ont déclaré à 9.2 % être en recherche d'emploi, 3.1 % en thèse et 1.5 % en volontariat ou en poursuite d'études.

Parmi les diplômés 2015, 7.5 % réalisent une thèse et 5.0 % un volontariat. A noter également qu'aucun d'entre eux n'est en recherche d'emploi.

SITUATION ACTUELLE



Une stabilisation dans l'emploi pour les diplômés 2016 et davantage de mobilité pour les diplômés 2015

Peu ou pas de changement pour les diplômés 2016, puisque 92.0 % d'entre eux déclarent occuper le même emploi depuis leur sortie de l'Ecole. A l'inverse, avec 63.3 %, les diplômés 2015 sont moins nombreux à être restés dans leur premier emploi ; signe d'une plus forte mobilité après deux ans d'activité.

Enfin, 67.3 % des diplômés 2016 et 52.9 % des diplômés 2015 travaillent dans le secteur privé. Le secteur public recrute, quant à lui, 32.7 % des diplômés 2016 et 41.2 % des diplômés 2015.

Mobilité : des disparités géographiques

Les diplômés de la promotion 2016 ont majoritairement fait le choix d'un emploi en France : 85.5 % en région parisienne et 14.5 % en Province. Pour la promotion 2015, 8.8 % des diplômés ont été séduits par une expérience à l'international. Parmi les destinations citées : l'Espagne, le Maroc et le Mexique.

Pour quels secteurs d'activité ?

Pour nos diplômés 2015, les trois principaux secteurs d'activité sont, par ordre d'importance :

- 1- Construction, BTP - 50.0 % ;
- 2- Fonction publique territoriale dont Ville de Paris, Etat - 12.5 % ;
- 3- Sociétés de conseil et bureaux d'études - 12.5 %.

Concernant les diplômés 2016, les trois secteurs les plus représentés sont les suivants :

- 1- Construction, BTP - 71.4 % ;
- 2- Fonction publique territoriale dont Ville de Paris, Etat - 10.2 % ;
- 3- Transports - 6.1 %.

Quel est le salaire moyen annuel brut hors primes de ces deux promotions au moment de l'enquête ?

		Promo 2015 (n+3)	Promo 2016 (n+2)
Rémunération moyenne annuelle brute hors primes	Secteur public	30 633 €	29 615 €
	Secteur privé, profession libérale et indépendant	35 892 €	33 962 €
Primes et gratifications	Secteur public	6 471 €	7 150 €
	Secteur privé, profession libérale et indépendant	4 336 €	7 078 €
Rémunération moyenne brute avec primes et gratifications	Secteur public	37 104 €	36 765 €
	Secteur privé, profession libérale et indépendant	40 228 €	41 040 €

Sans distinction selon le secteur d'activité, le salaire annuel brut moyen hors primes des diplômés 2015 s'élève à **36 036 €**.

Pour nos ingénieurs issus de cette promotion travaillant dans le secteur public, cette rémunération moyenne est de **30 633 €**.

Pour ceux travaillant dans le secteur privé, la rémunération moyenne est de **35 892 €**.

Pour les diplômés 2016, la rémunération moyenne annuelle brute hors primes tous secteurs d'activité confondus est de **32 809 €**.

En moyenne, nos ingénieurs issus de cette promotion travaillant dans le secteur public perçoivent une rémunération de **29 615 €**.

Pour ceux travaillant dans le secteur privé, cette rémunération s'élève à **33 962 €**.